APERÇU DU FNB

FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM)
Symbole : COMU
Le 6 novembre 2026

Gestionnaire : LongPoint Asset Management Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (« **FNB** »). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec LongPoint Asset Management Inc. par téléphone au 416 861-8383 ou par écrit à l'adresse info@longpointetfs.com, ou visitez le www.longpointetfs.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos investissements et respecte votre tolérance au risque.

Comme le FNB COMU est un OPC alternatif, il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à utiliser des stratégies de placement non permises pour d'autres types d'OPC.

Ce FNB est hautement spéculatif. Le COMU utilise un effet de levier important, ce qui amplifie les gains et les pertes. Il est destiné à être utilisé dans le cadre de stratégies à opérations quotidiennes ou à court terme par des investisseurs avertis et bien informés. Par exemple, il est possible que vous perdiez la totalité de votre placement en une seule journée si l'objectif quotidien du FNB enregistre une variation de prix négative supérieure à 50 % au cours d'une seule séance de négociation. De plus, si vous détenez ce FNB pendant plus d'une journée, votre rendement pourrait différer considérablement du rendement de sa cible quotidienne. L'effet négatif de la capitalisation des rendements est plus prononcé lorsqu'il est jumelé au levier financier et au rééquilibrage quotidien dans des marchés volatils. De plus, ce FNB est concentré et non diversifié, ce qui signifie qu'il est exposé à une seule action. Par conséquent, l'actif de COMU est plus vulnérable à l'incidence d'un événement propre à une société donnée ou d'un événement économique, technologique ou réglementaire isolé, comparativement à un portefeuille diversifié. Le COMU ne convient pas aux investisseurs qui n'ont pas l'intention de surveiller et de gérer activement leurs placements.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	16 octobre 2025	**Gestionnaire du fonds :**	LongPoint Asset Management Inc.
Valeur totale au 30 octobre 2026 :	3,9 millions de dollars	**Gestionnaire de portefeuille :**	LongPoint Asset Management Inc.
		Distributions :	Au gré du gestionnaire
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,46 %		

Information sur les opérations (12 mois se terminant 30 octobre 2026)

Symbole :	COMU	**Volume quotidien moyen :**	929
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)	**Nombre de jours de négociation :**	245 sur 250
Monnaie :	Dollar canadien		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant 30 octobre 2026)

Cours du marché :	21,29 $ - 43,33 $	**Écart acheteur-vendeur moyen :**	0,12 %
Valeur liquidative :	21,04 $ - 43,59 $		

Pour obtenir les renseignements les plus à jour des rubriques Bref aperçu, Information sur les opérations et Information sur l'établissement du prix, visitez le www.longpointetfs.com.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM) vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais, dépenses, distributions, frais de courtage et autres coûts liés aux opérations, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (symbole : CM).

Le FNB aura recours à l'effet de levier pour atteindre son objectif de placement, au moyen d'emprunts de trésorerie, de ventes à découvert et/ou de dérivés précisés. L'exposition absolue du FNB ne dépassera pas 200 % (2 fois) de sa valeur liquidative, après rééquilibrage quotidien.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 octobre 2026. Ces placements changeront.

Dix principaux placements (30 octobre 2026)

Canadian Imperial Bank of Commerce	200,0 %
Trésorerie - Autre	-100,0 %
Pourcentage total des 2 principaux investissements	**100,0 %**
Nombre total de placements	**2**

Répartition des placements (30 octobre 2026)

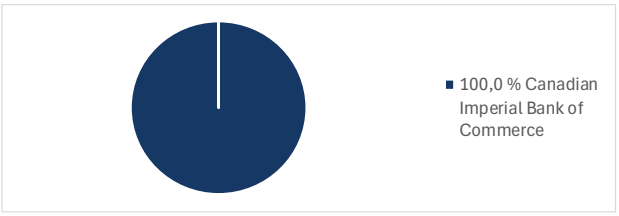

FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM)

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement. C'est ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

LongPoint Asset Management Inc. estime que la volatilité de ce FNB est **élevée**.

En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB. Le niveau peut changer au fil du temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez les rubriques concernant les niveaux de risque FNB d'action individuelle double et les facteurs de risque dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?
Cette section vous indique le rendement des actions du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB.

Rendements annuels
Cette section vous indique le rendement des actions du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, ces informations ne sont pas disponibles car le FNB n'a pas encore terminé une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois
Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions du FNB sur 3 mois. Cependant, ces informations ne sont pas disponibles car le FNB n'a pas encore terminé une année civile.

Rendement moyen
Le rendement composé annuel de la série du FNB depuis sa création était de 90,6 % au 30 octobre 2026. Si vous aviez investi 1 000 $ dans cette série depuis sa création, votre investissement vaudrait maintenant 1 937 $.

Négociation des parts de FNB
Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix
Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse, au cours du marché. Le cours du marché peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote comprend deux volets : le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos actions de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des actions de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la fin de chaque jour de bourse et correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer les renseignements financiers communiqués, comme les rendements présentés dans ce document.

FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM)

Ordres
Une opération s'effectue principalement de deux manières : au moyen d'**ordres au marché** et d'**ordres à cours limité**. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des actions au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des actions.

Moment de l'opération
En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment pendant le jour de bourse.

À qui le FNB est-il destiné?

Le FNB convient aux investisseurs qui :
- cherchent à obtenir un rendement quotidien à effet de levier correspondant à deux fois le rendement de l'action ordinaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce;
- tolèrent un niveau de risque élevé;
- étant donné que ce FNB est hautement spéculatif et utilise un effet de levier important qui amplifie les gains comme les pertes, il est uniquement destiné à des stratégies de négociation quotidienne ou à court terme, mises en œuvre par des investisseurs très avertis et expérimentés.

Un mot sur la fiscalité
En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?
Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages
Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des actions du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB
Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Au 31 décembre 2025, les frais du FNB représentaient 6,99 % de sa valeur. Cela équivaut à 69,90 $ pour chaque 1 000 $ investis.

Ratio des frais de gestion (RFG)	**Taux annuel (en % de la valeur du FNB)**
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	1,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du FNB.	5,53 %
Frais du FNB	**6,99 %**

3. Commission de suivi
Une commission de suivi est une commission versée tant que vous détenez le FNB. Elle est versée pendant toute la période où vous détenez le FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu de la loi sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec LongPoint Asset Management Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

LongPoint Asset Management Inc.
390 Bay Street, Suite 922
Toronto, ON, M5H 2Y2

Téléphone : 416 861-8383
Courriel : info@LongPointETFs.com
Site Web : www.LongPointETFs.com